



CTB

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

RAPPORT ANNUEL 2011

PROGRAMME PILOTE DE REHABILITATION ET DE DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN RDC



ABRÉVIATIONS	3
1 FICHE PROJET.....	4
2 RESUME.....	5
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION	9
2.2 POINTS SAILLANTS.....	10
2.3 RISQUES CLE	13
2.4 LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS CLE	15
3 ANALYSE DE L'INTERVENTION.....	18
3.1 CONTEXTE	18
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i>	18
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i>	19
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i>	19
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i>	20
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE	21
3.2.1 <i>Indicateurs</i>	21
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i>	22
3.2.4 <i>Critères de qualité</i>	23
3.2.5 <i>Impact potentiel</i>	23
3.2.6 <i>Recommandations</i>	24
3.3 RESULTAT 1.....	25
3.3.1 <i>Indicateurs</i>	25
3.3.2 <i>Bilan activités</i>	26
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i>	29
3.3.5 <i>Critères de qualité</i>	30
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i>	30
3.3.7 <i>Recommandations</i>	31
4 THEMES TRANSVERSAUX	52
4.1 GENRE	52
4.2 ENVIRONNEMENT.....	52
5 DECISIONS PRISES PAR LA SMCL & SUIVI.....	53
6 LEÇONS APPRISES	54
7 ANNEXES.....	55
7.1 CADRE LOGIQUE.....	55
7.2 ACTIVITES M&E.....	55
7.3 RAPPORT "BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M)"	55
7.4 BENEFICIAIRES	55
7.5 PLANIFICATION OPERATIONNELLE Q1-2012.....	55

1 Fiche projet

Nom Project	Programme AEPA Sud-Kivu
Code Projet	RDC 0504312 et RDC 0708811
Zone d'intervention	Province du Sud-Kivu
Budget	2.584.941 €
Personnes clés	
Instance Partenaire	Ministère du Plan / CNAEA
Date Convention de mise en œuvre	10/01/2007(RDC0504312) et 20/12/2007(RDC0708811)
Durée (mois)	48 mois
Groupes cibles	Populations rurales du Sud-Kivu non desservies en eau potable
Objectif Global	Améliorer les conditions de vie des populations rurales et des périphéries urbaines en leur assurant un accès à l'eau potable et à l'assainissement.
Objectif Spécifique	Permettre à près de 103.000 personnes réparties dans la zone rurale du Sud-Kivu de disposer d'eau potable et de recevoir une éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène
Résultats attendus	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les 10 systèmes d'eau pour le projet Sud-Kivu, sont construits selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées, et des études sont réalisées pour une série de systèmes supplémentaires. 1. Les usagers sont structurés et formés pour garantir la pérennité du service de l'eau. 2. Les capacités des interfaces d'accompagnement et techniques sont renforcées. 3. Les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées 4. Les intervenants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont inventoriés dans les 3 zones d'intervention. 5. Les textes et lois par rapport à l'eau sont connus et respectés par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

2 Résumé

Le présent rapport annuel 2011 que présente le BEP du Projet d'Approvisionnement en Eau potable et Assainissement au Sud-Kivu entre dans le cadre défini par le DTF et constitue le dernier rapport pour ce projet dont la durée totale était de 60 mois répartis en deux phases.

Commencée en 2007 pour une durée de 2 ans, la phase 1 (d'urgence) avait pris fin en décembre 2008.

L'équipe du BEP comprenait une ATI qui coordonnait à la fois le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement de Kindu, un AT national du profil d'Ingénieur, un AT national du profil Socio organisationnel, d'une comptable, d'une secrétaire, de deux chauffeurs et d'un huissier.

Pendant cette phase, l'objectif global du projet était d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et des périphéries urbaines en leur assurant un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement et son objectif spécifique, l'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans des zones rurales du Sud Kivu, pendant que les mécanismes sont mis en place pour répliquer les expériences.

La phase 1 avait comme bilan, la construction de 5 sources d'eau, de 2 blocs de latrines, la réalisation des études de 10 réseaux, la structuration de 8 communautés en assemblée générale et en comités d'eau, et la formation des membres de ces comités.

A cela s'ajoute l'élaboration de 2 cahiers des charges (RDC 600 et 636), relatifs à la construction des ouvrages hydrauliques de 9 réseaux et 1 autre (RDC 644) relatif à l'achat des fournitures et accessoires en PVC, PE et/ou en acier galvanisé. Les deux cahiers des charges (RDC 600 et 636) n'avaient pas été attribués.

Seul le RDC 644 avait été attribué, mais les fournitures et accessoires n'ont été livrés qu'en avril 2009, donc fort en retard.

Malgré les efforts déployés, le rapport de l'évaluation mi-parcours réalisé en novembre 2008, a qualifié le bilan de la Phase 1 d'insatisfaisant.

Une des conséquences de ce bilan : 664.202,53 euros furent affectés par le PFMT à un autre projet. Dans l'entretemps, la facture des tuyaux et accessoires commandés durant cette phase, ne sera payée que plus tard. Quant à la ressource humaine, l'équipe du BEP comprenait une ATI qui coordonnait à la fois le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement de Kindu, un AT national du profil d'Ingénieur, un AT national du profil Socio organisationnel, d'une comptable, d'une secrétaire, de deux chauffeurs et d'un huissier.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

La Phase 2 par contre, avait été négociée et conclue en 2008. Sa durée était de 3 ans. Selon le DTF, cette phase devrait commencer plus tôt au mois de mars 2009, mais en réalité elle avait démarré en janvier 2009 et devrait prendre fin en novembre 2011.

Cette seconde phase est une enveloppe supplémentaire et les activités venaient s'ajouter à celles de la phase 1 qui étaient en cours d'exécution. L'enveloppe de deux millions d'euros était réservée à cette nouvelle phase.

Le mode d'action du projet restait le même que celui de la phase 1.

La phase 2 devrait réaliser donc, avec le déficit de 664.202,53 euros, les activités prévues au moment de l'identification à l'exception des réseaux qui avaient été construits entre-temps par d'autres bailleurs de fonds. Ce travail devrait être réalisé par la même équipe et le même matériel.

Toutefois, quelques modifications avaient été prévues par rapport à la phase 1 dont :

1. Les activités nouvelles relatives à l'assainissement, avaient été planifiées dans les aires desservies par les réseaux. Cette activité se limiterait à construire des latrines sèches à double fosse dans les écoles et centres de santé, ainsi que des blocs de douches, des incinérateurs et des fosses à placenta dans les centres de santé.
2. L'ancrage institutionnel du projet a été modifié. Au lieu du Ministère de l'Energie, le projet devrait travailler avec le Ministère du Plan/CNAEA (Comité National d'Action de l'Eau et de l'Assainissement) comme partenaire. Mais en réalité, le projet est passé du Ministère de l'Energie à celui du Développement Rural et actuellement à celui du Ministère de Plan duquel dépend le CNAEA.

Sur le plan des ressources humaines, en décembre 2008, le BEP s'était amputé de son ATI et en février 2009 il l'a été de son AT national du profil Socio organisationnel. Ce dernier sera remplacé au mois d'avril 2009. Au même moment, l'équipe du BEP fut aussi augmentée d'un contrôleur des travaux et d'un magasinier.

Sur le plan des objectifs il n'eut pas de changements majeurs. La réalisation des activités de la phase 1 s'est prolongée en phase 2, avec deux cadres logiques différents au niveau des IOV et des résultats.

Les résultats du cadre logique du deuxième DTF été formulés de la manière suivante :

1. Les travaux de captage de 4 groupes de sources sont réalisés par des équipes renforcées ;
2. Quatre ASUREP sont constituées et leurs membres formés à la gestion et à la diffusion des bonnes pratiques de l'hygiène ;

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

3. Les travaux des réseaux et les bâtiments de maintenance sont réalisés par des prestataires après procédure d'appel d'offres ;
4. Les infrastructures d'assainissement et les bâtiments de maintenance sont réalisés par des prestataires après procédures d'appel d'offres.

Au stade actuel, le BEP intervient dans 8 réseaux sur les 21 initialement prévus par le DTF ; En effet, 9 réseaux étaient réalisés déjà en 2009 par d'autres bailleurs, 2 réseaux suspendus suite au déficit budgétaire et 2 autres ont été fusionnés en 1 seul. Ce qui fait un total de 81 km de canalisations pour desservir 87.600 personnes au lieu de 103.300 personnes (85 %) tel que prévu par le DTF.

Ainsi, le bilan global du projet jusqu'en décembre 2011 se résume comme suit:

Sur le plan de soft,

- 8 comités d'eau ont été accompagnés et se sont structurés en Assemblées générales (AG) et en Conseils d'Administration (CA).
- Les membres des CA ont suivi des formations sur plusieurs modules axés sur les gestions. Trois de huit communautés sont dotées d'unités de gestion (UG) qui assurent la gestion courante des réseaux mis en service. Les membres des UG de ces trois ASUREP ont également suivi des formations sur la gestion des réseaux communautaires d'eau.
- Sur les 8 associations des usagers mises en place, 6 associations sont enregistrées à la Division provinciale de la Justice et attendent l'autorisation provisoire de fonctionnement du Gouverneur de province.

Sur le plan technique,

- A Cishadu (territoire de Kabare), la pose de 15 km de conduites, la construction d'1 captage de la source, d'1 bac de départ, d'1 réservoir en BA semi-enterré de 200 m³, de 3 brises-charge, de 43 bornes fontaines, de 3 captages des eaux pluviales et d'1 local d'exploitation pour une population de 28 694 personnes ;
- A Nduba (territoire de Walungu), la pose de 4 km de conduites, d'1 captage de source, d'1 bac de départ, d'1 réservoir de 30 m³, de 15 bornes fontaines, de 3 captages des eaux pluviales et d'1 local d'exploitation pour une population de 3 368 personnes;
- A Katonda (territoire d'Idjwi), la pose de 9 km de conduites, la construction d'1 captage de source, d'1 réservoir en BA de 60 m³, d'1 bloc de latrines VIP à 6 cabines, d'1 local d'exploitation pour une population de 6 150 personnes;
- A Lujambo (territoire de Kabare), la pose de 15 km de conduites, la

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

- construction d'1 bac de départ, d'1 réservoir en BA semi-enterré de 200 m³, de 4 brises-charge, de 43 bornes fontaines, d'1 local d'exploitation pour une population de 9 194 personnes ;
- A Mwendo (territoire de Kabare), la pose de 25 km de conduites, d'1 captage de source, d'1 bac de départ, d'1 réservoir de 200 m³, de 40 bornes fontaines, d' 1 captage des eaux pluviales et d'1 local d'exploitation pour une population de 33 000 personnes ;
 - A Nkola (territoire d'Idjwi), la pose de 3 km de conduites, la construction d'1 captage de source, d'1 réservoir en BA de 30 m³, d'1 bloc de latrines VIP à 6 cabines et d'1 local d'exploitation pour une population de 1 734 personnes ;
 - A Nyakaliba (territoire d'Idjwi), la pose de 4 km de conduites, la construction de 2 captages de source, d'1 réservoir en BA de 30 m³, d'1 bloc de latrines VIP à 6 cabines et d'1 local d'exploitation pour une population de 2 622 personnes ;
 - A Kizibaziba (territoire d'Idjwi), la pose de 5 km de conduites, la construction d'1 captage de source, d'1 réservoir en BA de 30 m³, d'1 bloc de latrines VIP à 6 cabines et d'1 local d'exploitation pour une population de 2 918 personnes.

En résumé, le projet a programmé construire 10 systèmes d'adduction d'eau par gravitation dans 4 territoires de la province. Mais actuellement, suite au déficit budgétaire le BEP intervient dans 3 territoires ; à savoir : Kabare, Walungu et Idjwi.

Sur le plan financier, jusqu'au 22 décembre 2011, le taux d'exécution du budget était de 97,92 %.

Les défis à relever restent pour les futurs projets:

- avoir des entreprises locales disposant de moyens financiers suffisants ;
- disposer d'un édit au niveau de l'autorité provinciale pour réglementer les traversées de champs et de plantations de non et/ou bénéficiaires ;
- accélérer les processus d'attribution des marchés publics au niveau de la Cellule des MP/CTB;
- construction effective des ouvrages sanitaires dans les centres de santé et les écoles ;
- disposer de moyens financiers conséquents pour assurer l'accompagnement des ASUREP après la fin du projet ;
- le paiement de service de l'eau dans les communautés à faibles usagers et revenus.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

2.1 Aperçu de l'intervention

Le tableau logique d'intervention :

Logique d'intervention	Efficience	Efficacité	Durabilité
<p>Objectif Spécifique : Permettre à près de 103.300 personnes réparties dans les zones rurales du Sud-Kivu de disposer de l'eau potable et de recevoir une éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène</p>	<p>10 systèmes étaient prévus d'être construits pour desservir 103.300 personnes, En réalité ,le budget n'est convenu que pour construire 8 systèmes devant desservir 87.600 personnes</p> <p>- Le budget prévu pour desservir 103.300 personnes : 2.584.941 €, soit 25,02 € par personne. Mais, en réalité l'enveloppe du projet jusque 2010 : 1.824.301€ pour desservir 87.600 personnes, soit 20.82 € par pers. Pour les 38.212 personnes desservies (28.694 pers, à Cishadu-Buhozi, 3368 pers, à Nduba et 6.150 pers à Katonda),</p>	<p>La population devant disposer de l'eau potable : 87.600 personnes. Nombre de personnes disposant fin novembre 2011 de l'eau potable: 38.212 personnes sur 87.600 prévues, soit 43,62% pour les réseaux opérationnels.</p>	<p>Grâce à la mise en place par le projet des associations pour la gestion des ouvrages, à la formation des membres chargés de cette gestion et grâce aussi au paiement du service de l'eau par les bénéficiaires, les ouvrages ont la chance de fonctionner longtemps après la fin du projet.</p>
<p>Résultat 1 : Les 10 systèmes d'eau pour le projet Sud-Kivu, sont construits selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées, et des études sont réalisées pour une série de systèmes supplémentaires</p>	<p>- Le budget pour l'intervention prévoyait de construire 106 km avec 2.584.941 €, soit 24.386,24 €/km. Jusqu'en décembre 2011, le projet a construit 81 km avec un montant de 1.728.506 € soit 21.339,58 €/km. Cela signifie, pour le DTF, que pour réaliser les 81 km, le projet dépenserait 1.975.285,44 €, ainsi la différence est de 246.779,44 € économisés par le projet.</p> <p>- De 2009 jusque décembre 2011, le projet a construit au total 81 km, soit en moyenne 27 km /an alors que le DTF prévoyait 26,5 km/an pour les 106 km à construire pendant 4 ans.</p> <p>- Le projet n'a pas fait recours à une expertise internationale après le départ de l'ATI en 2008. Mais, le projet a fait recours à la main-d'œuvre locale. A savoir, les plombiers issus des communautés formées par le projet, les ONGs locales pour l'animation et son propre personnel pour les études hydrauliques.</p>	<p>- 3 systèmes sont complètement construits sur 10 prévus, adaptés aux compétences des bénéficiaires</p> <p>- Les prescriptions techniques prévues dans les Cahiers des Charges lancés et attribués, ont été respectées</p>	<p>- Grâce à la mise en place par le projet des associations pour la gestion des ouvrages, à la formation des membres chargés de la gestion et maintenance de ces systèmes et aussi au paiement du service de l'eau, les ouvrages ont beaucoup de chance de fonctionner longtemps après la fin du projet.</p> <p>- L'implication des membres des ASUREP dans la construction des ouvrages et la qualité de travail conforme aux Cahiers des Charges lancés et attribués vont dans le même sens.</p>
<p>Résultat 2 : Les usagers sont structurés et formés pour garantir la pérennité du service de l'eau</p>	<p>- 3 structures communautaires de gestion gèrent les ouvrages d'eau pendant au moins 24 h/24 tous les jours depuis le fonctionnement de dits ouvrages</p> <p>- Les dépenses réalisées par l'ASUREP CISHADU ont été inférieures aux prévisions, tandis que les bénéficiaires des ASUREP KATONDA et NDUBA fournissent de gros efforts pour la paie de service de l'eau.</p>	<p>- Les usagers de 8 communautés retenues ont été structurés et les membres de 8 CA, ainsi que ceux de 4 UG n'ont pas été formés tel que prévu pour certains modules.</p> <p>- Les recettes réalisées par 1 ASUREP ont été supérieures par rapport à la planification financière</p>	<p>- L'effectivité du paiement du service de l'eau actuellement par les usagers, le fait de supporter toutes les charges d'exploitation et d'intervenir, par les plombiers formés, sur des petites réparations sans aucun appui extérieur, rassure la durabilité de l'action même en l'absence du projet.</p>
<p>Résultat 3 : Les capacités des interfaces d'accompagnement et techniques (ITA) sont</p>	<p>- Les 4 ITA utilisés avaient déjà mis en place les AG et les CA dans les communautés depuis 2009</p> <p>- Jusqu'en 2009, les ITA avaient déjà mené des études et avaient construit en régie des</p>	<p>- Les capacités des interfaces d'accompagnement ont été renforcées tel que prévu.</p>	<p>Grâce à la formation reçue du projet et grâce aussi à l'expérience acquise dans l'accompagnement des communautés à mettre en place des structures de gestion,</p>

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

renforcées	<p>ouvrages</p> <ul style="list-style-type: none"> Les dépenses réalisées pour le renforcement des capacités des ITA ont été inférieures à celles prévues La mise en place des structures de gestion a été réalisée par le personnel des ONGs locales sans recours à l'extérieur sous l'accompagnement de la CTB. 		les 4 ITA pourront aussi être en mesure d'accompagner les autres communautés dans la mise en place des structures de gestion des ouvrages hydrauliques.
Résultat 4 : Les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Les types de latrines (VIP) construites contribuent aux bons comportements, bonnes attitudes et bonnes pratiques en matière d'hygiène. Les formations de club d'hygiène dans quelques écoles, ont été réalisées l'année passée. 	Contrairement à ce qui se faisait avant, dans des écoles cibles, les enfants ne défèquent plus en dehors de leurs latrines ; il n'y a plus d'urines ni des matières fécales sur les dalles de trou de défécation	Grâce à la mise en place des clubs d'hygiène opérationnels actuellement dans quelques écoles, les élèves seront capables d'aider leurs parents et autres membres de famille à améliorer durablement les pratiques en matière d'hygiène dans quelques villages bénéficiaires des réseaux d'eau potable.
Résultat 5 : Les intervenants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont inventoriés dans les 3 zones d'intervention.	L'inventaire a été fait à moindre frais par l'équipe du projet	Les intervenants dans le secteur de l'eau ont été inventoriés comme prévu dans le Sud-Kivu	Cette cartographie servira de banque de données aux projets futurs
Résultat 6 : Les textes et lois par rapport à l'eau sont connus et respectés par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.	Activité non réalisée, car le draft du code de l'eau sorti, n'est pas encore validé par le Gouvernement	Activité non réalisée.	La vulgarisation du code de l'eau est prévue en collaboration avec le CPAEA
Résultat 7 : Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrages et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.	En 2010, avec l'appui de la CAT du Programme Eau, l'activité a été réalisée dans la mesure du possible, en ce qui concerne le hard, le design des BF de Kin Est a été utilisé et pour le soft, plusieurs voyages et formation sur l'échange d'expériences tant au niveau du CA que des UG	Les BF dupliquées permettent une bonne canalisation des eaux perdues et évite ainsi les érosions.	Les échanges en soft ont permis la mise en service sans problème de nos trois nouveaux réseaux, surtout sur le plan de la gestion pour permettre la pérennité des ouvrages.

Le tableau d'exécution du budget :

Budget	Dépenses par année (en €)					Dépenses totales année 4 (22/12/2011)	Solde budget	Taux d'exécution
	2007	2008	2009	2010	2011			
2.584.941,0	237.447,49	422.652,70	777.458,62	436.459,95	657.269,44	2.531.288,20	53.652,80	97,92%

2.2 Points saillants

Parmi les faits saillants, il y a lieu d'épingler les points positifs et négatifs ci-dessous :

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

1. Points positifs

- La construction des ouvrages hydrauliques dans les réseaux a permis au BEP de recouvrer la confiance auprès des bénéficiaires et des autorités locales.
- La mise en place de 3 unités de gestion dans les réseaux opérationnels et la formation de leurs membres permet d'assurer la gestion de ces réseaux.
- Le paiement du coût de service de l'eau à Cishadu-Buhozi, à Nduba et à Katonda par les usagers des réseaux est un facteur positif pour la durabilité des ouvrages. Il en est de même pour le réseau d Mwendo-Mudaka qui vient de signer un protocole avec le Comité de Miti pour la paie du service de l'eau. A Lujambo, comme à Nyakaliba, les bénéficiaires ont déjà fixé le prix du service de l'eau et n'attendent que le réseau soit opérationnel.
- A Cishadu-Buhozi où le paiement se fait au volume, soit 60 litres d'eau pour 50 CDF, les progrès ont été notés dans les recettes réalisées avec 39 bornes fontaines opérationnelles au 31/12/2011. Le chiffre d'affaires a évolué respectivement de janvier (2180,30 USD), février (1713,80 USD), mars (1527,93 USD), avril (1774,47 USD), mai (2745,29 USD) ; juin (3396,60 USD), juillet (2402,77 USD), août (3292,85 USD), septembre (3019,66 USD), octobre (1926,43 USD), novembre (2433,61 USD) et décembre (2095,04 USD) pour un total annuel de 28.508,68 USD.
- La supervision régulière du PST et de la CAT a permis à l'équipe du projet à améliorer son rendement en général, et en particulier la gestion administrative et financière.

2. Points négatifs

- L'attribution tardive (en mai 2011) du marché des travaux (MP RDC 849 et relancé en 991) lancé depuis avril 2010, a fait retarder les activités de construction des ouvrages hydrauliques de 3 réseaux du territoire d'Idjwi et sont encore en cours fin décembre 2011.
- La non-autorisation de l'autorité locale pour la poursuite des travaux du MP 991(lot 1 de Lujambo) et la lenteur dans l'exécution des travaux de construction des MP RDC 991 (Lots 3,4 & 5) et 1013 par les entrepreneurs, n'a pas permis d'approvisionner à temps les bénéficiaires.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

- Le manque de formation aux unités de gestion des 4 ASUREP d'Idjwi et de celles de Lujambo et de Mudaka influencera certes, négativement la gestion et la pérennité des ouvrages y réalisés. En effet, aucune formation sur 11 prévues n'a pu être assurée à l'intention de ces UG, le budget prévu étant utilisé pour le financement des activités liées aux travaux.
- La non-continuité après le projet avec les ONGs partenaires pour la formation des membres des ASUREP.
- L'exigence des frais d'expropriation par les propriétaires des concessions dans lesquelles se trouvent les sources aménagées pour l'adduction de Kizibaziba, a fait arrêter pendant 5 mois les travaux de creusage des tranchées, la pose et le remblayage des tranchées et retarder également l'obtention à temps de l'acte de cession.
- Le refus par le Chef de groupement de Kamisimbi de poursuivre les travaux à Lujambo, pendant plus de 8 mois, et l'interdiction aussi, par ce chef, des membres de CA ressortissants de ce groupement d'assister aux réunions de cet organe ; ont ralenti les travaux et aussi la mise en place de l'UG de cette ASUREP, malgré les réunions d'explications tenues entre le chef de groupement d'une part, et les responsables du projet et les membres du Comité de Pilotage du projet d'autre part.
- Les pluies abondantes lors des travaux du creusage à Kizibaziba n'ont pas permis l'achèvement complet des travaux. Beaucoup de tronçons ont été remplis par le sable, d'où un travail supplémentaire non planifié exigeant des frais imprévus. De même, le creusage des tranchées et la pose des conduites en cette période de saison culturale sont lents pour le réseau de Mwendo-Mudaka à cause de cultures plantées sur le passage des tracés de conduites.
- La coupure fréquente des tuyaux par la population de Miti réclamant le raccordement de l'eau dans leur réservoir de 30 m³, a retardé d'approvisionner à temps les bénéficiaires de village Cirhogole et Kashungurhi.
- Le manque des accessoires supplémentaires sur le marché local pour le réseau de Mudaka et de Lujambo, a retardé aussi les travaux.
- L'affectation du véhicule Jeep Land-Cruiser 003IT281 du projet AEPA / Sud-Kivu au projet AEPA/ Kindu, a réduit les fréquences de

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

visite sur les sites et aussi le moyen de transport des conduites en PE.

- Le paiement du coût de service de l'eau par ménage et par mois fixé à un montant dérisoire pour le moment, pose beaucoup de recouvrement dans l'ASUREP de Nduba, d'une part, en raison de l'insuffisance de la mobilisation des populations avant la réalisation des travaux et d'autre part, du pouvoir d'achat faible de ces populations. S'ajoute à cela la mauvaise information diffusée par le responsable catholique de la chapelle de Nduba, selon laquelle « l'eau appartient à Dieu, il ne faut pas payer les coûts du service de l'eau ». Le projet a sensibilisé le Curé de la paroisse et le responsable politique local sur le dossier. Une amélioration s'observe petit à petit dans cette communauté.
- Les éboulements aux captages de Nyakaliba et à celui de Kizibaziba en territoire d'Idjwi suite au tremblement de terre qui avait secoué la ville de Bukavu et ses environs, en date du 03 février 2010 a contraint le projet de réparer ces deux captages.
- L'attribution des MP 991 à Idjwi par une entreprise sans moyens financiers et ne maîtrisant pas le milieu a fait retarder les travaux de construction des ouvrages hydrauliques.
- Le retard dans l'exécution de MP RDC 991/lot 1 de Lujambo suite à la décision tardive de l'autorité provinciale autorisant le BEP de poursuivre les travaux de construction à Lujambo
- Le BEP s'est retrouvé amputé de son comptable qui venait de démissionner à trois mois de la fin du projet.

2.3 Risques clé

- Risque de poursuite de travaux de construction des ouvrages hydrauliques au-delà de 2011 à cause d'attribution tardive des marchés CSC RDC 991 & 1013, d'où la réception définitive des travaux sur les sites d'Idjwi et de Lujambo après la clôture du projet.
- Risque de fraude dans les bornes fontaines de l'ASUREP de Cishadu pour les récipients utilisés ayant des capacités disproportionnées, donc des récipients non calibrés.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

- Risque de paiement irrégulier et insuffisant du service de l'eau par les usagers de l'ASUREP de Nduba et de Nkola dont le revenu serait faible par rapport aux charges à couvrir, ainsi qu'au nombre réduit des bénéficiaires.
- La faible cotisation des usagers des réseaux liée notamment à l'existence dans les réseaux des sources d'eau aménagées, au revenu limité des usagers et à l'insuffisance de l'animation / sensibilisation des usagers avant projet.
- Risque d'accompagnement insuffisant pour les réseaux repris dans les marchés CSC RDC 991 & 1013, car le recrutement des membres des UG et leur formation s'effectuait tardivement.
- L'interférence des attributions entre les membres du CA et de l'UG, d'où nécessité d'un accompagnement assez long par l'équipe de l'organisation communautaire du projet.
- Le non respect des textes du ROI par certains membres de l'ASUREP.
- Risque de récupération de la gestion des réseaux par certaines autorités locales ou par certaines institutions étatiques
- Le manque d'information relative au code de l'eau de la part des ASUREP, peut profiter aux autorités d'appliquer des règles abusives
- Pendant la période culturale, la population refuse la traversée de leurs champs même en cas d'essai d'écoulement et cela risque d'être le cas lors de pannes éventuelles.
- Le manque de formation suffisante aux membres des unités de gestion des 4 ASUREP d'Idjwi et de celles de Lujambo et de Mudaka influencera négativement sur la gestion et la pérennité des ouvrages y réalisés.
- Les autorités locales ne sont pas suffisamment sensibilisées et ne s'impliquent pas totalement dans la cession des ressources en eau ;

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

2.4 Leçons apprises et recommandations clés

EFFICIENCE :

- L'efficacité du service de l'eau dans les 3 ASUREP est très satisfaisante, car le coût actuel est moindre par rapport au coût avant la mise en fonction des réseaux.
- L'efficacité de l'obtention gratuite des terrains par les membres de CA est très satisfaisante, car elle réduit les coûts des travaux réalisés et voire même la réduction du temps.
- L'efficacité de la construction d'un réseau en général est satisfaisante, car son coût moyen est inférieur (228.037,63 €) par rapport à celui de la prévision DTF (236.937,50 €) et aux coûts moyens admis pour les mini-réseaux.
- L'efficacité de paiement du service de l'eau est satisfaisante, car les bénéficiaires paient déjà le service rendu par les UG pour les réseaux fonctionnels.
- L'efficacité de la prestation des structures de gestion des 3 ASUREP a été satisfaisante, car celles-ci fournissent de l'eau sans interruption aux bénéficiaires 24 h/24h.
- L'efficacité des travaux de construction des ouvrages hydrauliques de Mwendo, de Lujambo, de Nkola, de Nyakaliba et de Kizibaziba, n'a pas été satisfaisante, car le temps mis pour la réalisation de ces ouvrages n'a pas été conforme au planning .
- De même l'efficacité des études techniques du réseau de Mwendo-Mudaka n'a pas été satisfaisante parce qu'elles ont été refaites trois fois au lieu d'une seule fois suite au changement de la ressource en eau initiale et ce, dû à un conflit foncier. Il en est de même pour les réseaux de Kizibaziba et de Lujambo. Donc plus de moyens financiers et matériels dépensés que prévus.
- L'efficacité des travaux de fixation des accessoires aux bornes fontaines de Lujambo, Mwendo-Mudaka, Nyakaliba et Kizibaziba n'a pas été satisfaisante parce que le temps prévu pour ce travail est déjà dépassé alors que ces ouvrages sont construits partiellement.
- Le ratio « investissement per capita » du projet AEPA Sud-Kivu est de 18 euros.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

Recommandations :

- Le BEP encourage l'utilisation de la main d'œuvre locale dans le futur projet dans le creusage des tranchées en vue de favoriser l'appropriation du projet par les bénéficiaires et de réduire ainsi le coût de l'activité.
- Le BEP encourage dans l'avenir l'obtention gratuite par les CA, des terrains sur lesquels doivent être construits les ouvrages hydrauliques.
- Il demande au Comité de pilotage de mener des démarches auprès de l'Assemblée provinciale en vue d'élaborer un édit pour réglementer les captages de sources et les traversées de champs et de plantations de non et/ou bénéficiaires ; ou à défaut faire appliquer la loi dite Bakajika : « le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat ».

EFFICACITE :

- L'efficacité des travaux de creusage des tranchées et de ceux de la pose des tuyaux dans les réseaux, a été très satisfaisante parce que 40 km de conduites ont été posés sur les réseaux de Mwendu-Mudaka et de Lujambo, soit 5 km/mois en lieu et place de 26,5 Km/an prévus par le DTF, soit 2,2 km/mois.
- L'efficacité de la reconnaissance juridique des structures de gestion a été satisfaisante, car en une année 8 structures au lieu de 2 prévues ont été enregistrées à la Division provinciale de Justice et garde de sceau.

Recommandations :

- Que le projet évite de travailler avec les tuyaux PE livrés en longueur de 5,8 m pour les autres réseaux futurs, car fastidieux pour le soudage.
- Que le projet travaille en régie avec les bénéficiaires pour les travaux de creusage des tranchées, de pose et de remblayage des tubes afin que les bénéficiaires s'approprient du projet et aussi pour éviter les conflits fonciers et gagner le temps.
- Que la Cellule des Marchés Publics de la CTB accélère le processus d'attribution des marchés pour éviter au projet le

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

retard dans la construction des ouvrages et le manque de confiance auprès des bénéficiaires.

- Que le projet travaille avec les membres des ASUREP formés pour qu'ils s'approprient du projet et garantissent ainsi, la pérennité.

DURABILITE :

- Au regard des formations dont ont bénéficié les gestionnaires des ASUREP, de la prise en charge actuelle des frais récurrents par ces ASUREP, de l'implication aussi des bénéficiaires dans l'exécution des réseaux et de la qualité des ouvrages construits, la durabilité de ces derniers est jugée bonne.

Recommandations :

- Que les unités de gestion entretiennent régulièrement les ouvrages construits pour assurer la durabilité.
- Que les futures formulations des projets abandonnent les communautés ou réseaux ayant un faible nombre de ménages qui risquent d'être incapables de payer le service de l'eau, cas de Nduba (500 ménages) et de Nkola (300 ménages).

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

3 Analyse de l'intervention

3.1 Contexte

3.1.1 Evolution du contexte

A la fin de l'année 2010, le bilan du projet était de 2 réseaux construits. Et le BEP comptait remettre aux bénéficiaires, les ouvrages de deux réseaux, à savoir celui de Cishadu-Buhozi et de Nduba, sur les huit prévus. Mais suite au retard accusé par l'entrepreneur dans la construction des ouvrages hydrauliques, cette remise a été reportée pour le premier trimestre de 2011, entretemps la cellule des marchés publics venait d'attribuer les CSC pour un seul lot des réseaux d'Idjwi ;

Pendant la même période, le projet s'est buté à quelques problèmes fonciers et des ressources en eau, ce qui a en grande partie ralenti l'évolution des activités sur les sites de Mwendo et aussi contraint le projet à rechercher une nouvelle ressource en eau, à modifier le parcours de tracés topographiques du réseau, à refaire les études hydrauliques et à commander des accessoires de plomberie supplémentaires et également à fusionner les ASUREP.

Dès le début du projet en 2007, des rencontres avec les bénéficiaires ont été faites et aucun problème foncier n'a été soulevé. Subitement en 2010, au moment de la pose des conduites, sur le réseau de Kizibaziba, les propriétaires de concession dans lesquelles se trouvent les sources captées ont demandé une compensation financière. Les travaux ont été suspendus puisque cela n'était pas repris au budget. La question a été soulevée dans une réunion du Comité de pilotage et la mission était confiée au Mwami d'Idjwi, pour la régler. Chose faite et l'acte de cession a été octroyé et les activités ont été reprises après une perte de temps énorme. De même à Lujambo, le projet s'est vu imposer la construction du bureau du chef du groupement de Kamisimbi comme gage avant d'alimenter les bénéficiaires du groupement de Mumosho, activité non reprise sur les objectifs assignés au projet. Situation conflictuelle qui a été finalement réglée après plus de 8 mois par l'autorité provinciale, ce qui a beaucoup joué sur le timing de la construction des ouvrages à Lujambo.

Comme durant les années précédentes, au cours de l'année 2011 il y a lieu de constater que le projet n'a pas eu d'emprise sur le plan institutionnel, régional, politique sectorielle, coordination des bailleurs et politique de décentralisation et de déconcentration.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

Néanmoins, en ce qui concerne les éléments sur lesquels l'intervention a une emprise, il sied de signaler l'abandon des réseaux initialement prévus suite au déficit budgétaire. Le projet est passé de 11 réseaux à 8 réseaux et donc de 103.300 personnes à 87.680 personnes bénéficiaires, de 11 ASUREP à huit, ainsi que les longueurs de tuyaux à poser ont été réduites.

Par contre, le projet a connu l'augmentation du nombre de personnel d'appui, ce qui a sensiblement affecté la masse salariale non prévue par le budget. C'est le cas notamment des DPO qui ont été affectés sur les réseaux de Mwendo-Mudaka, Lujambo et à Idjwi.

3.1.2 Ancrage institutionnel

Score: (Très approprié, Approprié, Peu approprié, Pas du tout approprié)

- Le score pour cet ancrage institutionnel est « approprié ».

Le projet a collaboré étroitement avec le Ministère provincial du Plan à travers le CPAEA (Comité Provincial de l'Action de l'Eau et de l'Assainissement). Le projet a associé le CPAEA dans le suivi des réseaux et dans le recrutement de son personnel technique, et a également bénéficié d'un appui de ce dernier dans la résolution des conflits fonciers.

Aussi, les institutions étatiques participent activement aux réunions du Comité de pilotage, ainsi qu'à celles de la SMCL (Structure Mixte de Concertation Locale) au niveau national.

Le projet a constaté que le CPAEA n'a pas de moyens matériels et financiers nécessaires devant lui permettre de suivre et de contrôler les travaux initiés.

Pour ce qui est du SNHR, l'incompétence de certains de ses agents techniques n'a pas permis une bonne collaboration avec le projet.

3.1.3 Modalités d'exécution

Score: (Très approprié, Approprié, Peu approprié, Pas du tout approprié)

- Le score pour les modalités d'exécution est « Peu approprié ».

Le cadre légal a permis au projet le déblocage du problème foncier de Lujambo malgré le temps que cela avait pris. Il en est de même pour le problème connu sur le site Kizibaziba à Idjwi.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

La gestion du projet a été menée en étroite collaboration avec le PST et le CAT du Programme Eau conformément au Dossier Technique et Financier, ainsi qu'aux procédures de la CTB.

3.1.4 Dynamique « Harmo »

Le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement qui a été développé par la CTB en mettant en place des réseaux autonomes dans les territoires du Sud-Kivu, est rentré complètement dans les politiques et stratégies de décentralisation du gouvernement congolais, traduites dans le DSCR 2006-2008.

La SMCL était présidée par le CNAEA, actuellement le coordinateur du secteur eau en RDC, et a tenu des réunions régulières qui ont permis une évaluation conjointe des progrès du programme.

Au niveau provincial, le projet était implémenté en collaboration avec le Comité de Pilotage (CdP) présidé par un représentant du Gouverneur.

Le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement, axé sur le développement des systèmes communautaires autonomes dans les zones péri - urbaines, a été adapté aux besoins de la population qui a été structurée en association autonome et offre un type de recouvrement adapté au mode de vie des populations, ce qui garantit l'appropriation par les bénéficiaires.

Le BEP a cohabité avec le projet PAIDECO dans les nouveaux bureaux du BEP suivant le SLA signé conjointement entre les MAF de deux projets. Aussi, le BEP a entretenu des relations de synergie avec le projet CTB REJUSCO.

3.2 Objectif spécifique

Permettre à près de 103.300 personnes réparties dans les zones rurales du Sud-Kivu de disposer de l'eau potable et de recevoir une éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène

3.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique: permettre à près de 103.300 personnes réparties dans les zones rurales du Sud-Kivu de disposer de l'eau potable et de recevoir une éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
<p>1.a) 10 systèmes d'eau construits alimentant environ 103.000 personnes</p> <p>1.b) 10 études détaillées réalisées pour des réseaux supplémentaires</p>	- 0 systèmes	<p>- 2 systèmes d'eau construits et mis en service</p> <p>-1 système en cours d'exécution à Katonda</p>	<p>- 1 système d'eau construits et mis en service</p> <p>-5 systèmes en cours d'exécution à Nkola, Nyakaliba, Kizibaziba, Mwendo-Mudaka et Lujambo</p>	- 2		<p>-Seuls 3 systèmes sont opérationnels et 5 autres en construction.</p> <p>-Les trois systèmes ont 38.212 personnes réparties à Cishadu, à Nduba et à Katonda</p> <p>-2 études topographiques et hydrauliques ont été menées à la demande des bénéficiaires de Nyakaliba en remplacement du tracé initial.</p>
2) 10 structures communautaires de gestion gèrent les ouvrages et fournissent de l'eau potable pendant au moins 350 jours par an	- 0 structures	2 Unités de gestion gèrent les ouvrages pendant 24 heures sur 24 pour les réseaux mis en service.	3 Unités de gestion gèrent les ouvrages pendant 24 heures sur 24 pour les réseaux mis en service.	3		-3 communautés qui ont déjà deux unités de gestion
3) Les Interfaces Techniques et d'Accompagnement (ITA) réalisent des études et des ouvrages suivant les normes et ont les capacités pour accompagner les communautés dans la mise en place des structures de gestion des ouvrages	- 0 Interfaces Techniques et d'Accompagnement (ITA)	8 Interfaces Techniques et d'Accompagnement (ITA) ont réalisé des études et des ouvrages suivant les normes et ont les capacités pour accompagner les communautés dans la mise en place des structures de gestion des ouvrages	4 Interfaces Techniques et d'Accompagnement (ITA) ont réalisé des études et des ouvrages suivant les normes	5		

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

1. Lien entre les résultats et l'objectif spécifique

La réalisation de ces 3 systèmes fonctionnels a permis :

- la diminution de la corvée de recherche de l'eau pour les filles et les femmes.
- la réduction de la distance entre la maison d'habitation et le lieu de puisage pour les filles et les femmes, surtout pour les enfants.
- la baisse de bagarres fréquentes au lieu de puisage.
- l'augmentation d'utilisation domestique de la quantité d'eau par la population,
- la réduction des maladies d'origine hydrique.

2. Points sensibles (de réussite ou d'échec) et facteurs de d'influence

- La mise en place des structures de gestion communautaire et la formation de leurs membres, ont motivé les bénéficiaires pour une participation active.
- La construction du système d'adduction gravitaire et le captage des sources non contaminées avec des débits suffisants, ont renforcé la confiance des bénéficiaires vis-à-vis du projet.
- L'implication de l'autorité locale dans la réalisation des ouvrages a permis aux populations de s'intéresser davantage au projet.

3. Résultats non prévus

- Le nombre de personnes à desservir à Cishadu est passé de 20.000 personnes à 29.000 personnes.
- L'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène n'a pas été donnée à toutes les 38.212 personnes, seuls les membres des unités de gestion et les femmes qui sont passées au centre de santé où se tenaient les séances d'éducation, ont bénéficié de la sensibilisation liée à l'éducation.

3.2.3 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Risque de poursuite de travaux de construction des ouvrages hydrauliques au-delà de 2011 à cause		Ouvrages non suivis après une période minimum d'un trimestre		A

de l'attribution tardive des marchés CSC RDC 991 & 1013, d'où la réception provisoire complète des travaux sur les sites d'Idjwi et de Lujambo après la clôture du projet.				
Risque d'accompagnement insuffisant pour les réseaux repris dans les marchés CSC RDC 991 & 1013, car le recrutement des membres des UG et leur formation s'effectueront tardivement.		Le non pérennisation des systèmes construits		B
Pendant la période culturale, la population refuse la traversée de leurs champs même en cas d'essai d'écoulement et cela risque d'être le cas lors de pannes éventuelles.		Le non réparation de la conduite en panne		C
Le non achèvement de la construction des ouvrages des systèmes prévus suite au fonctionnement du BEP depuis l'année 2008 avec un budget déficitaire.				B

3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Efficacité	B	Les bénéficiaires cibles sont de 87.680 personnes et ceux desservis actuellement sont de 38 212 personnes, ce qui est presque la moitié de la cible après 4 ans d'activités.
Efficienc	B	Le BEP a travaillé avec les membres des ASUREP formés pour la mise en place des réseaux. Cela a réduit non seulement les coûts des réseaux mais aussi aider les membres des UG de l'ASUREP à s'approprier du projet;
Durabilité	B	Certaine, car la gestion des ouvrages se fait de façon autonome par les ASUREP et le coût de service de l'eau est pris en charge par les bénéficiaires
Pertinence	A	Car le projet s'intègre dans la politique de 5 chantiers de la République et dans le Plan d'Action Provincial d'eau et assainissement, mais aussi dans le DSCR (Document de Stratégie de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté) et répond aux attentes des bénéficiaires en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement.

3.2.5 Impact potentiel

- Charge de la corvée de l'eau diminuée de plus de 85 % chez la population ciblée
- Temps de recherche de l'eau potable a diminué de 90 %

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

- Distance entre la maison d'habitation et le lieu de puisage d'eau a diminué de plus de 80 %
- Bagarres diminuées aux lieux de puisage de l'eau à environ 95 %
- Réduction des maladies d'origine hydrique à environ 70 %

3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Travailler avec les membres des ASUREP formés pour réduire les coûts des réseaux.	- Cfr. 2.4	-Le BEP	- Futur projet
- Que le processus d'attribution des marchés publics soit accéléré pour permettre au projet de réaliser les réseaux prévus et mettre en place des UG.	-Cfr 2.1	-La CMP	- Futur projet
- Que les futurs projets intègrent le thème « environnement et genre » dans l'objectif spécifique	-Cfr 2.1	- La CTB	- Futur projet
- Que les projets futurs disposent des moyens suffisants pour assurer l'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène et précisent et/ou réduisent la cible qui doit bénéficier de cette éducation	-Cfr 3.1.1	- La CTB	- Futur projet

3.3 Résultat 1

3.3.1 Indicateurs

Résultat 1:						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) Les concepts et l'exécution des techniques répondent aux normes	-0 conceptions et -0 exécution	-12 conceptions exécutées selon les normes techniques	-2 conceptions exécutées selon les normes techniques	8	8	Indicateur confus
2) Le débit permet de fournir > 20 l/pers/jour (> 15 l/pers/jour pour Sud-Kivu)	5 litres/jour	15 litres/jour.	15 litres/jour.			Les populations de Cishadu-Buhozi, Nduba et Katonda utilisent aujourd'hui plus de 15 litres/jour
3b) Onze études pour alimenter 103.000 personnes supplémentaires sont réalisées dans le projet Sud-Kivu	0 études	-12 études pour alimenter 103.000 personnes	-12 études pour alimenter 87.680 personnes			2 études topographiques et hydrauliques supplémentaires ont été réalisées à Nyakaliba en territoire d'Ijwi
4b) Dans la région du Sud-Kivu, l'aire de service des réseaux construit abrite environ 103.000 personnes	0 personnes abritées	-32.800 personnes abritées au 31/12/2010	-38.212 personnes abritées au 31/12/2010			5 réseaux sont à 80 % achevés
5) Point d'eau à < 250 m pour la population ciblée	La population de Cishadu allait puiser à 1000 m et plus	La population puise à moins de 250 m de lieu d'habitation	La population puise à moins de 250 m de lieu d'habitation			Les populations de Cishadu, de Nduba et de Katonda puisent au plus à 250 m suivant que l'agglomération est dispersée et à moins de 100 m pour les agglomérations concentrées
6) Qualité d'eau selon normes OMS	0 analyses selon les normes OMS	12 analyses selon les normes OMS	8 analyses selon les normes OMS			Les échantillons analysés par BIOSADEC présentent de résultats répondant aux normes OMS
7) Coûts du service de l'eau < 5% du budget de ménage pour > 80% des familles						Pas de données sur les coûts de service de l'eau et sur le pourcentage du budget utilisé pour le service de l'eau
8) Réseaux fonctionnels pendant > 350 jours/an	0 réseaux fonctionnels	2 réseaux fonctionnels	3 réseaux fonctionnels			Sont les réseaux de Cishadu-Buhozi, de Nduba et de Katonda

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

9) Structures communautaires de gestion fonctionnelles	0 structures	21 structures	26 structures			10 AG, 9 CA et 7 UG
10) Nombre d'ouvrages réalisés et réceptionnés	0 ouvrages	70 ouvrages réceptionnés au 31/12/2010	216 ouvrages réceptionnés au 31/12/2011			8 captages, 3 bacs de départ, 190 BF, 6 réservoirs et 9 brises charge

3.3.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Lancer des consultations restreintes pour la réalisation des études techniques détaillées.	A				
2. Faire réaliser les études des réseaux et adductions d'eau par des bureaux d'études, des consultants ou ONG locaux.			C		Compétences rares dans la contrée, études faites plus en regie
3. Valider les études.	A				
4. Présélectionner les ONG locales intéressées et éligibles à intervenir dans l'intermédiation sociale ou/et dans la réalisation des travaux.	A				
5. Lancer des consultations restreintes aux ONG (et stations du SNHR pour le Sud Kivu) pour la réalisation technique des réseaux et adductions d'eau et pour l'intermédiation sociale.	A				
6. Faire réaliser les travaux techniques par les acteurs locaux avec la participation des usagers.	A				
7. Assurer un accompagnement technique aux ONG relatifs aux aspects insuffisamment maîtrisés par les ONG locales.		B			
8. Contrôler l'exécution des travaux, avec l'appui de consultants locaux choisis par le BEP.	A				
9. Impliquer les usagers structurés au suivi et à la réception des travaux.	A				
10. Réaliser les plans de récolement des réseaux construits.			C		Les plans ont été élaborées sur base de fonds Google pour 2/8 réseaux,
11. Protéger les aires de captage et les grands ouvrages (reboisement, dispositifs antiérosifs, ...).	A				

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les pourcentages de progrès réalisés se présentent de la manière suivante :

Activité 1 : Lancer des consultations restreintes pour la réalisation des études techniques détaillées.

- Depuis l'année passée, 80% des consultations restreintes pour la réalisation des études techniques détaillées ont été lancées et il reste les marchés de travaux des ouvrages hydrauliques de Lujambo, Mwendo et une partie d'Idjwi. Au total douze (12) études ont été réalisées, à savoir pour les réseaux Cishadu-Buhozi, Nduba, Lujambo, Nyakaliba, Nkola, Katonda, Kizibaziba, Burhale, Runingo, Biriba, Mwendo-Mudaka et Cibanda qui fournissent le débit > 15 l/pers/jour.

Activité 2 : Faire réaliser les études des réseaux et adductions d'eau par des bureaux d'études, des consultants ou ONG locaux.

- 95% d'études des réseaux et adductions d'eau, ont été réalisées par le BEP et 5% par les consultants et ONG.

Activité 3 : Valider les études.

- Le projet a validé 100% des études;

Activité 4 : Présélectionner les ONG locales intéressées et éligibles à intervenir dans l'intermédiation sociale ou/et dans la réalisation des travaux.

- La présélection des ONG locales éligibles à intervenir dans l'intermédiation sociale ou/et dans la réalisation des travaux, a été réalisée à 100%.

Activité 5 : Lancer des consultations restreintes aux ONG (et stations du SNHR pour le Sud Kivu) pour la réalisation technique des réseaux et adductions d'eau et pour l'intermédiation sociale.

- Cette activité a été réalisée dans les mêmes proportions que la troisième. Les consultations restreintes ont été lancées auprès du SNHR pour la réalisation des réseaux et d'adductions d'eau, mais les compétences avaient fait défaut.

Activité 6 : Faire réaliser les travaux techniques par les acteurs locaux avec la participation des usagers.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

- Le projet avait fait réaliser à 98 % par les acteurs locaux avec la participation des usagers à travers les plombiers locaux et les personnes chargées du creusage et du remblayage des tranchées, ainsi qu' à travers les membres de CA qui étaient associés au suivi et contrôle des travaux.

Activité 7 : Assurer un accompagnement technique aux ONG relatifs aux aspects insuffisamment maîtrisés par les ONG locales.

- Lors de l'exécution des travaux attribués aux ONG locales, un accompagnement technique sur le tas leur a été assuré par le BEP et s'est poursuivi tout au long de la prestation.

Activité 8 : Contrôler l'exécution des travaux, avec l'appui de consultants locaux choisis par le BEP.

- Le contrôle de l'exécution des travaux, avec l'appui de consultants locaux choisis par le BEP se poursuit jusqu'à la fin des travaux ; le projet a recruté outre un contrôleur des travaux, 3 DPO ingénieurs pour cette fin.

Activité 9 : Impliquer les usagers structurés au suivi et à la réception des travaux.

- Les usagers, à travers les membres du CA sont impliqués au suivi en vérifiant les quantités des matériaux utilisés par les entrepreneurs lors de construction des ouvrages et en signant conjointement avec le chef de projet, les procès verbaux de réception des ouvrages réalisés.

Activité 10 : Réaliser les plans de récolement des réseaux construits.

- Les données de la moitié de nombre des sites pour la réalisation des plans de récolement des réseaux construits, ont été collectées, différentes ébauches des plans ont été élaborées. Les ASUREP Cishadu-Buhozi et Nduba ont bénéficié des cartes conçues sur Google et Epanet pour la localisation des ouvrages de leurs réseaux.

Activité 11 : Protéger les aires de captage et les grands ouvrages (reboisement, dispositifs anti-érosifs, ...).

- Toutes les aires de captage ont été protégées par les enclos construits par les fils barbelés, par le creusage de fossés de garde en amont, une végétation favorisant l'infiltration des eaux de pluie et la lutte anti-érosive. Cependant presque sur tous les sites, principalement à Kizibaziba et à Runingo, les sticks soutenant les fils barbelés ont été arrachés et emportés par des inciviques.

3.3.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Risque de fraude dans les bornes fontaines de l'ASUREP de Cishadu pour les récipients utilisés ayant des capacités disproportionnées.		Le non pérennisation des systèmes construits		C
Risque de paiement irrégulier et insuffisant du service de l'eau par les usagers de l'ASUREP de Nduba et de Nkola dont le revenu serait faible par rapport aux charges à couvrir.		Le non pérennisation des systèmes construits		A
Risque dans le futur pour le réseau de Nkola pour le paiement du service de l'eau par les bénéficiaires à cause de leur nombre réduit.		Le non pérennisation des systèmes construits		A
La faible cotisation des usagers des réseaux liée notamment à l'existence dans les réseaux des sources d'eau aménagées, au revenu limité des usagers et à l'insuffisance de l'animation / sensibilisation des usagers avant projet.		Le non pérennisation des systèmes construits		B
Risque d'accompagnement insuffisant pour les réseaux repris dans les marchés CSC RDC 991 & 1013, car le recrutement des membres des UG et leur formation s'effectueront tardivement.		Le non pérennisation des systèmes construits		B
L'interférence des attributions entre les membres du CA et de l'UG, d'où nécessité d'un accompagnement assez long par l'équipe de l'organisation communautaire du projet.				C
Risque de récupération de la gestion des réseaux par certaines autorités locales ou par certaines institutions étatiques				C
Le manque de formation suffisante aux unités de gestion des 4 ASUREP d'Idjwi et de celles de Lujambo et de Mudaka influencera négativement la gestion et la pérennité des ouvrages y réalisés.		Le non pérennisation des systèmes construits		B
Les autorités locales ne sont pas suffisamment sensibilisées et ne s'impliquent pas totalement dans la cession des ressources en eau				B

3.3.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	Tous les marchés de 5 réseaux ont été attribués.
Efficienc	B	40 km de tuyaux ont été posés sur les réseaux de Mwendu-Mudaka et de Lujambo, soit 5 km/mois en lieu et place de 26,5 Km/an prévus par le DTF, soit 2,2 km/mois.
Durabilité	B	La qualité des ouvrages, l'implication des bénéficiaires (plombiers, creuseurs,...) lors de la construction des ouvrages et le paiement du service de l'eau donnent la chance à ces ouvrages de se pérenniser même après la fin du projet. De plus, la technologie utilisée, l'entretien, la maintenance de ce système correspondent à la compétence des bénéficiaires formés.
Pertinence	C	Le problème d'accès à l'eau potable n'est pas totalement résolu dans l'ensemble du projet avec les trois systèmes construits. Néanmoins, les trois communautés desservies ont résolu le problème relatif à l'accès à l'eau potable.

3.3.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution budgétaire jusque fin décembre 2011 est de 97,92 % et représente la construction de trois systèmes réceptionnés, de 12 études faites, de l'achat des fournitures et accessoires de plomberie, de l'accompagnement de 8 réseaux, du contrôle et suivi de l'exécution des travaux, la pose de 81 km, 12 captages de sources et 8 systèmes de captage des eaux de pluie.

3.3.7 Recommandations

Pour les recommandations

Recommandation	Source	Acteur	Deadline
- Utiliser les membres des ASUREP formés pour réduire les coûts des réseaux et leur faciliter l'appropriation du réseau.	- Cfr. 4.3.3	-Le BEP	- Q4-2011
- Eviter l'usage des tuyaux PE livrés en longueur de 5,8m	-Cfr 4.3.3	-Le BEP futur	-Début projet
- Respecter le temps de démarrage de projet et le planning d'exécution du projet dès le départ	-Cfr 4.3.3	-Département/CTB HQ et le BEP	- Fin de ce projet
- Que les entreprises présentes les preuves de propriétaire ou de location de leurs matériels	-Cfr 4.3.3	-La CMP	- Q3 et Q4 - 2011
- Disposer des moyens supplémentaires pour les futurs projets par rapport aux besoins en province	-Cfr 4.3.3	- PST et Département/ CTB	- Q3 ou Q4 - 2011
- Que les projets futurs tiennent compte de l'engagement des DPO pour le suivi des travaux	-Cfr 4.3.3	- Département/CTB HQ et le BEP	- Début projet

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public cible
- Le lancement des marchés pour les entreprises locales renforce le climat de confiance auprès de la population et des autorités locales	-le BEP futur
- Le projet est une réponse à beaucoup de problèmes exprimés par les bénéficiaires lors de l'étude de base : réduction des bagarres, la réduction de la distance de la corvée de l'eau,...	-le Département / CTB HQ
-Les DPO ont contribué lors de la mise en œuvre des réseaux	-le Département CTB/HQ et le BEP
-Les intérêts de certains Chefs locaux et des propriétaires des terrains sur lesquels doivent passer les conduites et/ou ériger les ouvrages, ne sont pas en accord avec la politique de cession bénévole de leurs terrains.	-le Département / CTB HQ

3.4 Résultat 2

3.4.1 Indicateurs

Résultat 2: Les usagers sont structurés et formés pour garantir la pérennité du service de l'eau						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) Les Comités des usagers appliquent leur règlement intérieur	0 comités	8 CA et 2 UG	8 CA et 2 UG	8	8	P.e : Les associations se réunissent régulièrement et fixent elles –même le coût de service de l'eau
2) Le compte d'exploitation des comités est positif						
3) Les interruptions du service d'eau < 48 heures	- 0 jour d'approvisionnement en eau potable	2 Unités de gestion gèrent les ouvrages pendant 24 heures sur 24	3 Unités de gestion gèrent les ouvrages pendant 24 heures sur 24			
4) Nombre d'associations formées et actives		2 ASUREP formées et actives pour les deux réseaux mis en service	3 ASUREP formées et actives pour les trois réseaux mis en service			3 associations seulement ont des unités de gestion et fonctionnelles. Les 5 autres attendent la mise en service de leurs réseaux.
5) Chiffre d'affaire des associations			Pour Cishadu, le chiffre d'affaire annuel est de 28508,68 USD			3/8 associations sont dotées d'unités de gestion et approvisionnent les populations en eau potable. Leurs chiffres d'affaire sont positifs
6) Nombre de maladies liées au manque d'hygiène au Sud-Kivu						Aucune enquête n'a été menée pour évaluer cet indicateur. Sauf qu'au niveau du Ministère provincial de la Santé, aucune épidémie liée à l'hygiène n'a pas été déclarée dans l'aire d'intervention du projet.

3.4.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Accompagner les communautés dans la mise en place des structures de gestion représentatives et transparentes (AG/CA/UG) et à l'élaboration des textes régissant leur fonctionnement.	A				
2. Former ces structures en gestion financière, gestion des matériels et stocks, gestion des ressources humaines pour le suivi de leurs ouvrages.		B			
3. Former les structures de gestion à la prise en charge de l'ensemble des coûts du service de l'eau, à l'élaboration des comptes d'exploitation et bilan et à la détermination du prix de l'eau (coûts réels, aspects sociaux, bilans,..).		B			
4. Former les structures de gestion dans l'entretien et les petites réparations des réseaux et adductions d'eau.	A				
5. Inventorier les fournisseurs de pièces de rechange et des matériaux de qualité (et une liste de prix).	A				
6. Outiller les structures de gestion en kit d'entretien et de petite réparation.		B			
7. Mettre en place, par zone d'intervention, une structure faîtière ou plate-forme appelée à assurer certains services communs pour l'ensemble des réseaux.				D	Etant donné que 3 réseaux sur 8 sont fonctionnels, il n'est encore pas possible actuellement de mettre en place une structure faîtière.
8. Inciter les acteurs locaux à s'investir dans l'échange sur les approches, la fixation des prix et l'élaboration d'une politique commune en matière de gestion des réseaux/adductions.		B			

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les pourcentages de progrès réalisés pour le résultat 2, se présentent de la manière suivante :

Activité 1 : Accompagner les communautés dans la mise en place des structures de gestion représentatives et transparentes (AG/CA/UG) et à l'élaboration des textes régissant leur fonctionnement.

- 80% des communautés de l'aire d'intervention du projet.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

Activité 2 : Former ces structures en gestion financière, gestion des matériels et stocks, gestion des ressources humaines pour le suivi de leurs ouvrages.

- Les membres des huit ASUREP.

Activité 3 : Former les structures de gestion à la prise en charge de l'ensemble des coûts du service de l'eau, à l'élaboration des comptes d'exploitation et bilan et à la détermination du prix de l'eau (coûts réels, aspects sociaux, bilans,..).

- Le projet a formé les membres de 3 unités de gestion

Activité 4 : Former les structures de gestion dans l'entretien et les petites réparations des réseaux et adductions d'eau.

- La formation des structures de gestion n'a pas été réalisée dans les réseaux non opérationnels faute des moyens financiers.

Activité 5 : Inventorier les fournisseurs de pièces de rechange et des matériaux de qualité (et une liste de prix).

- Cette activité a été réalisée au cours de l'année 2009;

Activité 6 : Outiller les structures de gestion en kit d'entretien et de petite réparation.

- Le projet a cédé les boîtes à outils aux ASUREP.

Activité 7 : Mettre en place, par zone d'intervention, une structure faîtière ou plateforme appelée à assurer certains services communs pour l'ensemble des réseaux.

- Le projet est en voie de mettre en place une coordination provisoire des ASUREP tant pour le territoire d'Idjwi que pour le reste des ASUREP à Bukavu.

Activité 8 : Inciter les acteurs locaux à s'investir dans l'échange sur les approches, la fixation des prix et l'élaboration d'une politique commune en matière de gestion des réseaux/adductions.

- Le projet a mis en place avec le CPAEA un cadre de concertation lors des rencontres des bailleurs locaux du secteur de l'eau au Sud Kivu

3.4.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Risque de fraude dans les bornes fontaines de l'ASUREP de Cishadu pour les récipients utilisés ayant des capacités disproportionnées.		Le non pérennisation des ouvrages		
Risque de paiement irrégulier et insuffisant du service de l'eau par les usagers de l'ASUREP de Nduba dont la sensibilisation pré projet a été insuffisante et dont le revenu serait bas par rapport aux charges à couvrir		Le non pérennisation des ouvrages		
Risque dans le futur pour le réseau de Nkola pour le paiement du service de l'eau par les bénéficiaires à cause de leur nombre réduit ;				
La faible cotisation des usagers des réseaux liée notamment à l'existence dans les réseaux des sources d'eau aménagées, au revenu limité des usagers et à l'insuffisance de l'animation / sensibilisation des usagers avant projet.		Le non pérennisation des ouvrages		
Risque d'accompagnement insuffisant pour les réseaux repris dans les marchés CSC RDC 991 & 1013, car le recrutement des membres des UG et leur formation ne pourront s'effectuer que tardivement, que lorsque les travaux auront atteint un certain seuil, notamment plus de 70 %.		La prolongation du projet ou la programmation de la phase 3		
L'interférence des attributions entre les membres du CA et de l'UG, d'où nécessité d'un accompagnement assez long par l'équipe de l'organisation communautaire du projet.		La prolongation du projet ou la programmation de la phase 3		
Le non respect des textes du ROI par certains membres de l'ASUREP		Le non transparence dans la gestion financière de l'ASUREP		
Risque de récupération de la gestion des réseaux par certaines autorités locales ou par certaines institutions étatiques				

3.4.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	8 CA et 3 UG des ASUREP se réunissent régulièrement
Efficienc	B	3 associations seulement ont des unités de gestion qui sont fonctionnelles. Les 5 autres où le recrutement des gérants a été effectif, attendent leurs réseaux d'eau être achevés De plus, la diffusion des pratiques de l'hygiène n'a pas été suffisante.
Durabilité	B	3/8 associations sont dotées d'unités de gestion et approvisionnent les populations en eau potable. Leurs chiffres d'affaire sont positifs
Pertinence	C	Aucune enquête n'a été menée pour évaluer cet indicateur.

3.4.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution jusque fin 2011 a été de 97,92% et représente la mise en place de 11 AG et 10 CA, ainsi que de 3 UG. Et la formation des membres de 8 CA et de 3 UG en gestion financière, gestion à la prise en charge de l'ensemble des coûts du service de l'eau, à l'élaboration des comptes d'exploitation et bilan et à la détermination du prix de l'eau et aussi dans la gestion de l'entretien et les petites réparations des réseaux et adductions d'eau. Il reste la mise en place des 5 UG, 8 Commissions de contrôle (CC) et des 2 structures faïtières, de leur formation et de leur accompagnement.

3.4.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Que le projet prévoit un nombre suffisant de séances de sensibilisation des populations ou des futures bénéficiaires avant la construction des ouvrages	- Cfr. 3.4.3	-Le BEP	- Début de projet
- Que les projets futurs tiennent compte de sites à faible nombre de ménages car ils sont incapable de payer les coûts de service de l'eau pour amortir les frais de l'adduction et des ouvrages et ceci pour avoir un	-Cfr 3.4.3	-le Département / CTB HQ	-Identification et Formulation

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

chiffre d'affaire acceptable			
- Prévoir un appui de la CAT pour le responsable socio-organisationnel du volet animation-formation tel que l'avait recommandé l'EMP		-le Département / CTB HQ	-Identification et Formulation

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public cible
- La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau et dans la province.	-le BEP futur
- La sensibilisation est nécessaire pour permettre à toute la population de maîtriser les paramètres qui motivent le paiement du coût des services de l'eau	- le BEP futur
-La gestion autonome et le paiement de service de l'eau par les bénéficiaires deux ASUREP opérationnelles, constitue un cadre de référence pour d'autres ONG tant internationales que locales.	- le Département / CTB HQ
- La négociation par le CA des terrains sur lesquels seront érigés les ouvrages, évite au projet de déboursier de l'argent en compensation ;	- le BEP futur
- Dans les communautés à faible ménages, le recouvrement de paiement de service de l'eau est plus difficile que dans les communautés à un grand nombre de ménages.	-le Département / CTB HQ
-Prévoir un appui de la CAT au volet animation-formation tel que l'avait recommandé l'EMP	-PST
-Dans le cadre du genre, la gestion autonome de mini-réseaux construits n'a pas seulement plus d'emplois pour les femmes que pour les hommes, mais également elle a créé l'inégalité dans l'accès à l'emploi entre hommes et femmes.	- le Département / CTB HQ

3.5 Résultat 3

3.5.1 Indicateurs

Résultat 3: Les capacités des interfaces techniques d'accompagnement sont renforcées						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) Au moins 3 ONG par région maîtrisent une méthodologie pour accompagner les usagers	0 ONG	-5 ONG	-5 ONG	8	8	
2) Au Sud-Kivu, 5 ONG maîtrisent les concepts techniques d'études et de réalisation de réseaux gravitaires	0 ONG	-5 ONG	-5 ONG			Les 5 ONGs continuent à intervenir efficacement dans le secteur de l'eau et 2 parmi elles ont réalisé des ouvrages pour le projet

3.5.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Présélectionner les ONG locales et autres structures d'ITA qui pourront être associées au Programme, sur base de leur expertise, leur ancrage local et leurs capacités organisationnelles.		B			
2. Former les ITA dans les trois zones d'intervention.		B			
3. Former les ITA du Sud Kivu aux aspects techniques.		B			

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

Les pourcentages de progrès réalisés pour le résultat 3, se présentent de la manière suivante :

Activité 1 : Présélectionner les ONG locales et autres structures d'ITA qui pourront être associées au Programme, sur base de leur expertise, leur ancrage local et leurs capacités organisationnelles.

- Activité réalisée à 100%

Activité 2 : Former les I(T) A dans les trois zones d'intervention.

- XXXXXXXXXXXXXXX

Activité 3 : Former les ITA du Sud Kivu aux aspects techniques.

- XXXXXXXXXXXXXXX

3.5.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Manque de collaboration entre le projet et les autres acteurs qui accompagnent les ONG locales.				

3.5.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	A	Le projet a formé plus de 3 ONG pour accompagner les usagers, notamment sur les axes Idjwi, Bukavu, Walungu et Uvira.
Efficienc	B	
Durabilité	B	Les ONGs participent aux marchés publics organisés par d'autres partenaires
Pertinence	C	

3.5.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution pour ce résultat est de 61 % et représente la formation des IT A.

Les 39 % sont réservés pour les formations en 2011.

3.5.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les recommandations :

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Travailler avec les membres des ASUREP formés pour réduire les coûts des réseaux.	- Cfr. 4.2.4	-Le BEP	- Q4-2010
- Que le processus d'attribution des marchés soit accéléré pour permettre au projet de réaliser les réseaux prévus et mettre en place des UG.	-Cfr 4.2.1	-La CMP	- Q1 -2011
- Que le PST trouve le fonds pour poursuivre les travaux à Burhale, Runingo et Biriba;	-Cfr 4.2.1	-Le PST	- Q1 -2011
- Que les futurs projets intègrent le thème « environnement et genre » dans l'objectif spécifique	-Cfr 4.2	- La CTB	- Fin de ce projet
- Que les projets futurs disposent des moyens suffisants pour assurer l'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène et précisent la cible qui doit bénéficier de cette éducation	-Cfr 4.2.1	- La CTB	- Fin de ce projet

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public cible
- La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau dans la province. .	-le BEP futur
-Le BEP a remarqué la différence dans les nombres de longueurs de réseaux prévues dans le DTF.	- le BEP futur
- La négociation par le CA des terrains sur lesquels seront érigés les ouvrages, évite au projet de déboursier de l'argent en compensation ;	-le Département / CTB HQ
- Dans les communautés à faible ménages, le recouvrement de paiement de service de l'eau est plus difficile que dans les communautés à grand nombre de ménages.	-le Département / CTB HQ
-Le projet est une réponse à beaucoup de problèmes exprimés par les bénéficiaires lors de l'étude de base : réduction de bagarre, la réduction de la distance de la corvée de l'eau,...	-le Département / CTB HQ

3.6 Résultat 4

3.6.1 Indicateurs

Résultat 4: Les pratiques en matière d'hygiène sont améliorées						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) > 50% des usagers connaissent les risques liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement	-	-	-			Aucune enquête n'a été menée, et il est donc difficile de mesurer cet indicateur.
2) > 25% des usagers évitent au moins 2 comportements à risque	-	-	-			Aucune enquête n'a été menée, et il est donc difficile de mesurer cet indicateur.

3.6.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Adapter les supports méthodologiques et pédagogiques en matière d'éducation à l'hygiène au contexte de chaque zone d'intervention.	A				
2. Former les communautés aux pratiques et règles élémentaires d'hygiène.			C		De plus, la diffusion des pratiques de l'hygiène n'a pas été suffisante.
3. Impliquer les centres de santé dans ce travail de sensibilisation.				D	Seule l'Inspection provinciale de la Santé a été impliquée
4. Réaliser des ouvrages démonstratifs en assainissement, principalement en matériaux locaux.			C		
5. Echanger les expériences entre communautés (visites d'échange).	C				
6. Analyser périodiquement la qualité de l'eau des adductions d'eau / réseaux.		C			

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les pourcentages de progrès réalisés pour le résultat 4, se présentent de la manière suivante :

Activité 1 : Adapter les supports méthodologiques et pédagogiques en matière d'éducation à l'hygiène au contexte de chaque zone d'intervention.

- Activité réalisée à 100%

Activité 2 : Former les communautés aux pratiques et règles élémentaires d'hygiène.

- xxxxxxxxxxxxxxxx

Activité 3 : Impliquer les centres de santé dans ce travail de sensibilisation.

- xxxxxxxxxxxxxxxx

Activité 4 : Réaliser des ouvrages démonstratifs en assainissement, principalement en matériaux locaux.

- xxxxxxxxxxxxxxxx

Activité 5 : Echanger les expériences entre communautés (visites d'échange).

- xxxxxxxxxxxxxxxx

Activité 6 : Analyser périodiquement la qualité de l'eau des adductions d'eau / réseaux.

- xxxxxxxxxxxxxxxx

3.6.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Des moyens financiers mobilisés pour les dispositifs d'assainissement sont insuffisants et ont été affectés au poste des travaux.				

3.6.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	B	Le projet a mené des séances de sensibilisation dans les écoles en plus de celles prévues chez la population bénéficiaires et dans les centres de santé
Efficience	C	
Durabilité	C	
Pertinence	C	

3.6.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution est de 16% et représente la construction des blocs de latrines dans le réseau de Nduba, les analyses bactériologiques, l'adaptation de support méthodologique (boîtes à images, film sur CD-Rom, les matériels de sensibilisation,...)

3.6.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les recommandations :

Recommandation	Source	Acteur	Deadline
- Travailler avec les membres des ASUREP formés pour réduire les coûts des réseaux.	- Cfr. 4.2.4	-Le BEP	- Q4-2010
- Que le processus d'attribution des marchés soit accéléré pour permettre au projet de réaliser les réseaux prévus et mettre en place des UG.	-Cfr 4.2.1	-La CMP	- Q1 -2011
- Que le PST trouve le fonds pour poursuivre les travaux à Burhale, Runingo et Biriba;	-Cfr 4.2.1	-Le PST	- Q1 -2011
- Que les futurs projets intègrent le thème « environnement et genre » dans l'objectif spécifique	-Cfr 4.2	- La CTB	- Fin de ce projet
- Que les projets futurs disposent des moyens suffisants pour assurer l'éducation aux bonnes pratiques de l'hygiène et précisent la cible qui doit bénéficier de cette éducation	-Cfr 4.2.1	- La CTB	- Fin de ce projet

Pour les leçons apprises

Leçon apprise	Public cible
- La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau dans la province. .	-le BEP futur
-Le BEP a remarqué la différence dans les nombres de longueurs de réseaux prévues dans le DTF.	- Le Département / CTB HQ
- La négociation par le CA des terrains sur lesquels seront a construits les ouvrages, évite au projet de déboursier de l'argent en compensation ;	- le BEP futur
- Dans les communautés à faible ménages, le recouvrement de paiement de service de l'eau est plus difficile que dans les communautés à grand nombre de ménages.	-le Département / CTB HQ
-Le projet est une réponse à beaucoup de problèmes exprimés par les bénéficiaires lors de l'étude de base : réduction de bagarre, la réduction de la distance de la corvée de l'eau,...	-le Département / CTB HQ

3.7 Résultat 5

3.7.1 Indicateurs

Résultat 5: Les intervenants dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont inventoriés dans les 3 zones d'intervention.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) La cartographie des intervenants est connue pour chaque zone d'intervention du projet	- 0 cartographie	1 Cartographie connue	1 Cartographie connue			L'activité a été réalisée depuis 2007

3.7.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Identifier les acteurs actifs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans le Sud-Kivu	A				
2. Mettre en commun les banques de données (cartographie des acteurs).			C		Tâche du CPAEA
3. Constituer la banque de données des acteurs et diffusion au niveau des ITA de la province et des bailleurs.			C		Tâche du CPAEA

3.7.3 Analyse des progrès réalisés

Activité 1 : Identifier les acteurs actifs dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans le Sud-Kivu.

- Activité réalisée à 100%

Activité 2 : Mettre en commun les banques de données (cartographie des acteurs).

- xxxxxxxxxxxxxx

Activité 3 : Constituer la banque de données des acteurs et diffusion au niveau des ITA de la province et des bailleurs.

- Activité réalisée à 100%

3.7.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Les ONGs acceptent de donner leurs fiches d'identification				

3.7.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	A	
Efficience	A	L'activité a été menée en un laps de temps court
Durabilité	A	Le projet dispose d'une banque de données qui pourrait être consultée même après la fin du projet.
Pertinence	B	L'inventaire a permis au projet d'avoir des partenaires valables dans le secteur de l'eau et assainissement avec lesquels il travaille.

3.7.6 Exécution budgétaire

Le budget prévu pour réaliser ce résultat est de 394.741 euros. Le taux d'exécution jusque fin 2010 était de 59%. Ce taux est assez élevé, car cela s'explique par le fait que cette rubrique supporte toutes les charges du personnel local, ainsi que les frais de voyages et les charges de fonctionnement du bureau du projet.

3.7.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les recommandations :

Recommandation	Source	Acteur	Deadline
- Aucune	- Pas de source	- Personne	- Pas d'application

Pour les leçons apprises

Leçon apprise	Public cible
- L'inventaire des intervenants dans le secteur de l'eau a facilité le projet dans la sélection des ONG partenaires et ainsi, gagner assez de temps.	-le BEP futur

3.8 Résultat 6

3.8.1 Indicateurs

Résultat 6: Les textes et lois par rapport à l'eau sont connus et respectés par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) Aucun des systèmes d'eau n'est confronté à des tracasseries de l'administration ou des autorités qui appliquent des règles abusives	-0 systèmes	0 systèmes	0 systèmes			Jusqu'à présent les 3 systèmes opérationnels ne sont pas encore confrontés à des tracasseries de l'administration

3.8.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Inventorier les différents textes en matière de l'eau (et la gestion intégrée de l'eau) et par rapport à la protection de l'environnement, et relever les incohérences éventuelles.			C		Le projet attend la validation du code de l'eau en cours d'élaboration par les autorités nationales.
2. Diffuser ces textes et leur mode d'exploitation au niveau des acteurs dans l'eau, des unités de gestion, des structures administratives et des autorités locales.				D	Le projet attend la validation du code de l'eau en cours d'élaboration par les autorités nationales.

3.8.3 Analyse des progrès réalisés

Activité 1 : Inventorier les différents textes en matière de l'eau (et la gestion intégrée de l'eau) et par rapport à la protection de l'environnement, et relever les incohérences éventuelles.

- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Activité 2 : Diffuser ces textes et leur mode d'exploitation au niveau des acteurs dans l'eau, des unités de gestion, des structures administratives et des autorités locales.

- XXXXXXXXXXXXXXX

3.8.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Le manque d'information relative au code de l'eau de la part des ASUREP, peut profiter aux autorités d'appliquer des règles abusives				

3.8.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	C	Les textes et lois par rapport à l'eau ne sont pas connus et respectés par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.
Efficienc	C	-Idem
Durabilité	C	-Idem
Pertinence	C	-Idem

3.8.6 Exécution budgétaire

Cette activité ne relève pas de budget du projet et donc elle n'a pas occasionné des dépenses.

3.8.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les recommandations :

Recommandation	Source	Acteur	Deadline
- Rendre disponible aux ASUREP le code de l'eau dès qu'il sera validé	- Cfr. 4.8.4	-Le BEP	- Q2-2011

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public cible
- En dépit de l'absence de la diffusion des textes en matière de l'eau (et la gestion intégrée de l'eau) et par rapport à la protection de l'environnement. les	-le BEP futur

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

<p>à la protection de l'environnement, les trois systèmes qui fonctionnent en 2011 n'ont pas subi des tracasseries de l'administration ou des autorités qui appliquent des règles abusives. Mais leur connaissance par les gestionnaires est indispensable.</p> <p>-Le projet a remarqué que quelque fois certains membres de CA imposent les candidats de leur obéissance dans le recrutement du personnel de l'unité de gestion, une pratique à éviter.</p>	<p>- Le Département CTB/HQ</p>
---	--------------------------------

3.9 Résultat 7

3.9.1 Indicateurs

Résultat 7: Les leçons pertinentes des expériences de maîtrise d'ouvrage et de gestion communautaire sont capitalisées et disséminées par les acteurs concernés par le secteur de l'eau.						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
1) Cinq extraits (conférences, documents...) relatifs aux leçons du Programme	-	0 systèmes	0 systèmes			Cette activité relève des attributions de la CAT et du PST. Il est difficile d'apprécier son progrès au niveau du projet
2) 75% des intervenants dans le secteur en RDC connaissent au moins 2 de ces extraits						Difficile d'évaluer le progrès, car relevant des attributions de la CAT

3.9.2 Bilan activités

Activités	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1. Rechercher les méthodologies en matière d'hygiène, d'assainissement et de gestion communautaire des points d'eau.		B			
2. Elaborer un guide méthodologique pour l'intermédiation sociale et pour la sensibilisation en matière d'hygiène et d'assainissement.		B			
3. Organiser des ateliers d'échange des expériences en gestion communautaire et en hygiène/assainissement par zone et pour l'ensemble des 3 zones en invitant d'autres acteurs.			C		Problème budgétaire
4. Organiser des visites d'échange entre les ITA des 3 zones concernant l'approche technique et méthodologique.		B			Une visite d'échange a été organisée en novembre à Cishadu avec les membres des ASUREP d'Idjwi
5. Systématiser les expériences du Programme. Rédiger et publier un document de capitalisation. Diffuser le document chez les intervenants du secteur et les services administratifs.				-	Non applicable

3.9.3 Analyse des progrès réalisés

Activité 1 : Rechercher les méthodologies en matière d'hygiène, d'assainissement et de gestion communautaire des points d'eau.

- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Activité 2 : Elaborer un guide méthodologique pour l'intermédiation sociale et pour la sensibilisation en matière d'hygiène et d'assainissement.

- Un guide méthodologique pour l'intermédiation sociale et pour la sensibilisation en matière d'hygiène et d'assainissement avait été élaboré en 2007.

Activité 3 : Organiser des ateliers d'échange des expériences en gestion communautaire et en hygiène/assainissement par zone et pour l'ensemble des 3 zones en invitant d'autres acteurs.

- L'organisation des ateliers d'échange, des visites d'échanges entre les ITA et la systématisation des expériences du Programme, la rédaction et la publication d'un document de capitalisation, ainsi que la diffusion dudit document relevait des attributions de la CAT/PST.

Activité 4 : Organiser des visites d'échange entre les ITA des 3 zones concernant l'approche technique et méthodologique.

- XXXXXXXXXXXXXXXX

Activité 5 : Systématiser les expériences du Programme. Rédiger et publier un document de capitalisation. Diffuser le document chez les intervenants du secteur et les services administratifs.

- XXXXXXXXXXXXXXXX

3.9.4 Risques et hypothèses

Tous les acteurs ont été prêts à accepter leur rôle et respecter le rôle des autres. Ce qui a permis au projet de mener ses activités sans interférences.

3.9.5 Critères de qualité

	Score	Commentaires
Efficacité	-	- Rien à signaler, car relevant de l'appréciation de PST/(CAT)
Efficienc	-	- Rien à signaler, car relevant de l'appréciation de PST/(CAT)

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

Durabilité	-	- Rien à signaler, car le projet ne dispose pas d'information relatives
Pertinence	-	- Rien à signaler, car relevant de l'appréciation de PST (CAT)

3.9.6 Exécution budgétaire

Cette activité ne relève pas de budget du projet et donc elle n'a pas occasionné des dépenses.

3.9.7 Leçons apprises et recommandations

Pour les recommandations :

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
- Aucune	- Pas de source	- Personne	- Pas d'application

Pour les leçons apprises

Leçons apprises	Public cible
- La structuration des communautés en asbl avec des statuts notariés et qui sont dotées des bureaux d'exploitation constitue une innovation dans le secteur de l'eau dans la province. Ils sont donc des facteurs de viabilité des systèmes qui méritent d'être capitalisés.	-le BEP futur

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

4 Thèmes Transversaux

4.1 Genre

Les femmes ont été prises en compte par le projet, c'est notamment le cas des fontainières qui ont été recrutées par les unités de gestion.

4.2 Environnement

Le projet avait limité les risques de pollution de nappes et de mobilisation d'eau non potable en respectant les distances entre le lieu de captage et le lieu d'implantation de latrines avoisinant, en analysant et en suivant la qualité de l'eau distribuée, en protégeant les têtes de sources captées et à travers la lutte anti-érosive des ouvrages construits.

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État
La SMCL sollicite plus d'implication des autorités locales et provinciales pour le cas du dossier du réseau de Lujambo où le Chef de groupement ne veut plus de l'intervention de la CTB, alors que le processus d'attribution de ce marché est presque finalisé	Réunion du 12 avril 2011	Autorités provinciales et membres du CDP	Non définie	Réponse de la province du Sud-Kivu, le 25 Août 2011
Les membres de la SMCL recommandent qu'une correspondance sous la signature de leur président, soit adressée au Gouverneur de province pour une solution urgente à ce feuillet.	Réunion du 12 avril 2011	CNAEA	Non définie	Lettre du
La clôture des engagements financiers de la Phase 1	Réunion du 30 septembre 2011	BEP et PST	04/10/2011	L'enveloppe RDC 0504312 est clôturée
L'adoption de transfert des biens et patrimoine de la Phase 1 à la Phase 2	Réunion du 30 septembre 2011	Membres de SMCL	Non définie	Exécuté
La prolongation des activités du Projet AEPA Sud-Kivu sur financement DGD et la sollicitation de la 3 ^{ème} Phase	Réunion du 30 septembre 2011	Membres de SMCL	Non définie	En discussion
La clôture des engagements financiers de la Phase 2	Réunion du 14 décembre 2011	CTB	Non définie	En exécution
L'adoption de la cession des biens et patrimoine de la Phase 2 aux partenaires	Réunion du 14 décembre 2011	BEP	23/12/2012	Exécuté

6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible

DOCUMENT TYPE: Rapport AEPA Sud-Kivu	DOCUMENT TITLE : Rapport Annuel 2011	DOCUMENT PREPARE PAR: Michel KANDOLO	DATE OF APPLICATION : Q4_2011	VERSION : 2.011
---	---	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------

7 Annexes

7.1 Cadre Logique

7.2 Activités M&E

1. SMCL tenue à Bukavu le 12 avril 2011
2. SMCL tenue à Kinshasa le 30 septembre 2011 (clôture RDC 0504312)
3. SMCL tenue à Kinshasa le 14 décembre 2011 (clôture RDC 0708811)

7.3 Rapport “Budget versus actuels (y – m)”

7.4 Bénéficiaires

Comme bénéficiaires, nous enregistrons les populations qui sont directement desservies par les réseaux d’AEP mis en place par le projet, ensuite viennent les autorités sanitaires et politiques qui ne cessent de remercier et d’encourager le projet et la CTB. Pour elles, l’approche ASUREP mise en place est une bonne alternative et permet certes une pérennité effective des ouvrages.

7.5 Planification opérationnelle Q1-2011

Pas de planification puisque le projet RDC 0708811 est clôturée le 22 décembre 2011.